

## Communiqué de presse

### **Secteur des technologies propres : pour soutenir la création et accélérer la croissance des entreprises québécoises**

#### **Écotech Québec dévoile une importante étude sur la chaîne de financement au Québec**

Montréal, le 10 mars 2016- Écotech Québec, la grappe des technologies propres, rend publique une étude qui analyse en détails l'ensemble des investissements effectués dans le secteur des technologies propres au Québec entre 2006 et 2014. Cette analyse en profondeur de la chaîne de financement québécoise en technologies propres permet de mieux comprendre la dynamique de l'investissement dans le domaine des technologies propres et de formuler des propositions aux intervenants gouvernementaux. L'objectif recherché est de soutenir davantage les entreprises en technologies propres qui vont notamment contribuer à l'atteinte des objectifs ambitieux de réduction de gaz à effet de serre du Québec.

« Pour que le Québec puisse atteindre ses ambitieux objectifs de réduction de gaz à effet de serre, tout en contribuant à accélérer un développement vert et prospère, il était essentiel de bien comprendre la chaîne de financement afin de s'assurer qu'elle corresponde aux besoins tant des start-ups que des entreprises en croissance qui développent et commercialisent des innovations», résume Denis Leclerc, président et chef de la direction d'Écotech Québec.

#### **Un fonds d'amorçage pour multiplier les start-ups**

Parmi les priorités : soutenir les start-ups dans leur phase de démarrage en mettant sur pied un nouveau fonds d'amorçage, similaire à celui qui vient de compléter son cycle d'investissement. « Un fonds d'amorçage pourrait soutenir les entreprises dans leur démarrage et les outiller pour qu'elles deviennent plus rapidement des entreprises en croissance, créant du même coup des emplois verts. On doit donner les outils nécessaires à ces start-ups pour qu'elles passent le cap du démarrage, et que le Québec puisse bénéficier ainsi des innovations technologiques et des retombées économiques qu'elles vont générer », ajoute-t-il.

Bien que la phase d'amorçage ait connu une nette croissance au cours des dernières années, elle demeure la plus fragile de la chaîne de financement, une fragilité qui se reflète par le peu de fonds existants pour cette étape de capital-risque.

#### **Renforcer l'accès au financement...et à l'expertise**

Bien que les possibilités de financement par capital-risque aient augmenté, l'effort pour en garantir l'accès doit être renforcé. « Nous pouvons avoir une présence beaucoup plus marquée dans le secteur des technologies propres, tant au Québec qu'à l'international. Mais pour y arriver, il faut s'assurer que toute la chaîne de financement soit solide, de la phase d'amorçage à celle de la consolidation », fait valoir Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée directrice, Cycle Capital Management et co-présidente du chantier Financement de Écotech Québec. « Et ce n'est pas qu'une question de capitaux, il faut aussi une expertise spécialisée permettant de propulser adéquatement nos entrepreneurs, pour que les projets les plus prometteurs aient accès aux ressources nécessaires pour réussir », précise-t-elle.

### **Impliquer les donneurs d'ordre publics et privés**

L'étude souligne par ailleurs l'importance du rôle des donneurs d'ordres dans le développement des technologies propres. « Les marchés publics et privés, par exemple, peuvent être une rampe de lancement très efficace pour des entreprises en démarrage, créant ainsi des retombées économiques et des emplois de qualité. Ils peuvent également servir de vitrines technologiques, dont l'importance est vitale comme référence locale et l'attraction de capitaux étrangers », explique Antoine Michaud, Directeur, Investissements, Tandem Expansion et également co-président du chantier Financement de Écotech Québec.

### **Soutenir le développement des entreprises de technologies propres au Québec**

À l'issue de cette analyse, qui s'est échelonnée sur 15 mois, Écotech Québec formule une série de recommandations au gouvernement du Québec afin de bonifier le soutien aux entreprises de technologies propres :

- S'assurer que la chaîne de financement soit complète et diversifiée, notamment par la participation des institutions financières et des entreprises;
- Créer un fonds d'amorçage [subséquent à celui créé en 2011] afin de faciliter la création d'entreprises et d'appuyer les jeunes entreprises dans leur développement;
- Maintenir l'engagement des organisations tout au long de la chaîne de financement, en fonction de l'évolution et des besoins du secteur des technologies propres;
- Contribuer à préserver l'expertise et le savoir-faire des équipes spécialisées et expérimentées qui financent des entreprises du secteur des technologies propres;
- Inciter les organisations publiques et parapubliques à devenir des vitrines pour les innovations technologiques québécoises permettant ainsi de démontrer leur valeur et leur potentiel;
- Mettre en place des incitatifs financiers ou fiscaux pour les donneurs d'ordres publics et privés qui souhaitent recourir à des technologies propres.

### **À propos d'Écotech Québec**

Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec rassemble et mobilise le secteur des technologies propres autour d'objectifs communs et d'actions concertées. En partenariat avec les intervenants clés à l'échelle nationale et internationale, Écotech Québec soutient les acteurs d'ici pour accélérer le développement, le financement et la commercialisation des technologies propres. En tant qu'organisme à but non lucratif, Écotech Québec compte sur le soutien financier de plusieurs acteurs du secteur privé et de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que des gouvernements du Québec et du Canada.

-30-

#### Source :

Denis Leclerc, président et chef de la direction  
Écotech Québec  
dleclerc@ecotechquebec.com  
514 905-4831

#### Renseignements :

Émilie Novalès  
COPTICOM  
enovales@copticom.ca  
514 577-5838